

MINISTERE DE L'AGRICULTURE
ET DU DEVELOPPEMENT RURAL

MINISTRY OF AGRICULTURE
AND RURAL DEVELOPMENT

COMITE DE GESTION DE L'ASSISTANCE FAO/PAM

FAO/WFP MANAGEMENT COMMITTEE

SECRETARIAT PERMANENT

PERMANENT SECRETARIAT

DIVISION ADMINISTRATIVE ET FINANCIERE

ADMINISTRATIVE AND FINANCIAL DIVISION

DECISION N° 115/18/CG/FAO/PAM/SP/DF DU 18 DEC 2019
DECLARANT L'ADJUDICATION D'UN APPEL D'OFFRES NATION OUVERT.

LE SECRETAIRE PERMANENT DU COMITE DE GESTION
DE L'ASSISTANCE FAO/PAM

- Vu la Constitution ;
Vu la Loi N°92/007 du 14 août 1992 portant Code de Travail
Vu la Loi N°2017/010 du 10 juillet 2017 portant Statut Général des Etablissements Publics ;
Vu la Loi N° 2007/26 Décembre 2007 portant Régime Financier de l'Etat ;
Vu la Loi 2014/026 du 28 décembre 2018 portant Loi des Finances de la République du Cameroun pour l'exercice 2019 ;
Vu le Décret N° 2018/366 du 20/06/2018 portant Code des Marchés Publics ;
Vu le Décret N° 86/1411 du 24 Novembre 1986 portant création du Comité de Gestion de l'Assistance de l'organisation des Nations Unies pour l'Alimentation et l'Agriculture et le Programme Alimentaire Mondial ;
Vu L'arrêté n° 0013/A/MINMAP du 17 juillet 2012 portant création des Commission Interne de Passation de Marchés auprès de certains projets ;
Vu la Décision n° 0381 portant constitution de la Commission Interne de Passation des Marchés auprès du Comité de Gestion de l'Assistance de l'Organisation des Nations Unies pour l'Alimentation et l'Agriculture et le programme Alimentaire Mondial ;
Vu La décision n° 0368/CAB/MINMAP du 15 juillet 2015 portant désignation du Président de la Commission Interne de Passation des Marchés auprès du Comité de Gestion de l'Assistance de l'Organisation des Nations Unies pour l'Alimentation et l'Agriculture et le programme Alimentaire Mondial ;
Vu la Circulaire N°001/C/MINFI du 02 janvier 2019 portant Instructions relatives à l'Exécution, des lois de finances, au suivi et au Contrôle de l'Exécution du Budget de l'Etat, des Etablissements Publics, des Collectivités Territoriales Décentralisées et des autres Organismes Subventionnés pour l'exercice 2019
Vu Le dossier l'Appel d'Offres National Ouvert n° 02/AONO/CG/FAO/PAM/CIPM/2019 du 15 octobre 2019 relatif au transport de 250 tonnes métriques des céréales (maïs grain) des magasins du Comité de Gestion de l'Assistance FAO/PAM du Nord à Garoua aux greniers communautaires des Régions du Nord et de l'Extrême Nord, Exercice 2019.
Vu la proposition d'attribution définitive de la prestation du 05 décembre 2019 formulée par la Commission Interne de Passation des Marchés auprès du CG/FAO/PAM.

DECIDE

Article 1^{er} : Le soumissionnaire ci-après désigné, est déclaré adjudicataire de l'Appel d'Offres National Ouvert n° 02/AONO/CG/FAO/PAM/CIPM/2019 du 15 octobre 2019 relatif au transport de 250 tonnes métriques des céréales (maïs grain) des magasins du Comité de Gestion de l'Assistance FAO/PAM du Nord à Garoua aux greniers communautaires des Régions du Nord et de l'Extrême Nord, Exercice 2019.

Il s'agit de :

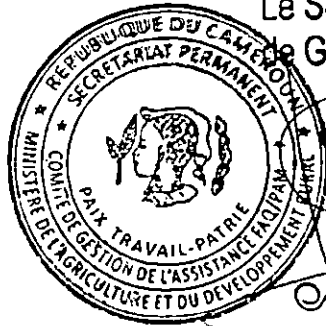
N°	Soumissionnaires	Montant proposé en TTC (CFA)	Délai d'exécution
1	ETS FART NORD INDUSTRIAL COMPANY SARL BP 990 MAROUA Tél 696 832 183 – 662 995 342	11 328 750	15 jours

Article 2 : L'intéressé ou son représentant est invité à se présenter au Secrétariat Permanent du Comité de Gestion l'Assistance FAO/PAM, Division Administrative et Financière sis face CRTV Radio Yaoundé, Tél. 222 200 349 pour la suite de la procédure.

Article 3 : La présente Décision qui prend effet à compter de la date de signature sera enregistrée et publiée partout ou besoin sera./-

Ampliatiions :

- MINMAP
- ARMP
 - Président CIPM/FAO/PAM
 - Intéressé ;
 - Affichage ;
 - Archives/Chrono



Le Secrétaire Permanent du Comité
de Gestion de l'Assistance FAO/PAM

Matajit Othon
INGÉNIEUR AGRONOME

AGENCE DE REGULATION DES MARCHES PUBLICS
ARMP
CENTRE REGIONAL DE REGULATION DU CENTRE
N° *1709*
28 DEC 2019